
3-DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION

- Une photocopie recto-verso de l'une des pièces suivantes :
Passeport, CNI, Carte de séjour, Carte professionnelle ;
- En supplément pour les commerçants, un extrait de kbis de moins de trois mois ;
- En supplément pour les associations,
un récépissé de la déclaration à la sous-préfecture.



Sans ces documents, nous ne tiendrons pas compte de la demande de la réservation
Attention, votre emplacement vous parviendra par courrier après la clôture des inscriptions.



IMPORTANT

- Il est impossible de choisir son emplacement compte tenu du nombre d'exposants
- Aucun remboursement ne pourra être réclamé
- Tout dossier incomplet ne sera pas recevable
- Après réception du dossier, aucune demande de modification du métrage ne sera autorisée
- Pour les inscriptions sur place, le règlement pourra s'effectuer :
espèce, chèque ou carte bancaire
- Pas d'envoi par voie postale



RÈGLEMENT RÉGIE CENTRALE

- Carte bancaire : €
- Chèque :€
- Espèce :€

Payé le : Tampon de la régie :

